



Vivre à Plappeville

Mars 2017



Dossier :
Le champ
de tir

Revue municipale #85

Marché de Potiers



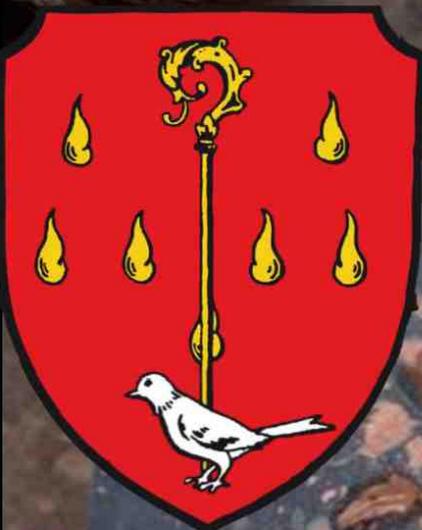
Commune de

PLAPPEVILLE

20 et 21 mai 2017

Parvis de la mairie

de 10 h à 19 h



**ATELIERS ENFANTS, DÉMONSTRATIONS, INITIATION AU TOURNAGE
ANIMATIONS, CONCERTS ET SPECTACLES
ENTRÉE ET PARKING GRATUITS
BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE ASSURÉES PAR**





Chères Plappevilloises, chers Plappevillois,

C'est un drôle de début d'année que nous avons vécu. 2017 s'annonçait

comme une année intéressante et dynamique avec les élections programmées. En nous dévoilant un envers du décor plus que décevant, mais normal, selon certains, puisque ça a toujours été ainsi, la campagne aura désillusionné, voire écoeuré plus d'un électeur. Espérons que cela ne conduise pas à un vote que nous pourrions tous regretter plus tard.

Pour notre commune, notre volonté est de placer l'année sous des auspices plus optimistes et plus réjouissants. Il y a un an je vous annonçais les premiers coups de pelle de la construction de l'Espace Petite Enfance. Aujourd'hui, je peux vous annoncer que les tout-petits investiront leur nouveau « chez eux » au mois d'avril.

Ainsi notre premier gros projet est terminé, le suivant peut commencer ! Début mai, en effet, les travaux de rénovation du terrain de foot seront lancés pour une durée de quatre mois. Parallèlement, notre projet d'aménagement de la zone du Vieux Puits, dont certains s'impatientent de voir le jour, entrera dans une phase active avec l'acquisition des parcelles par l'EPFL. Toutes les études ont été réalisées : hydrogéologiques, environnementales, impacts sur la faune et la flore, problèmes de circulation. Malgré cela, ce projet est encore parfois contesté alors qu'il est indispensable pour la commune qui, en 7 ans, a perdu 10 % de sa population. Notre village doit continuer à vivre !

Depuis janvier, la collecte des ordures ménagères est conteneurisée. Un certain nombre n'y était pas favorable, voire hostile. Après quelques semaines, il s'avère que l'expérience n'est pas aussi mal vécue qu'on le craignait. Je tiens à vous remercier tous pour votre coopération et votre civisme. En présentant et en retirant vos bacs dans les temps, vous contribuez à préserver le charme de notre village.

Et, pour que chacun puisse profiter sereinement de ce cadre de vie, vous trouverez, dans la rubrique « Vivre ensemble » de cette revue, quelques conseils pratiques et faciles à appliquer.

Trois rendez-vous importants vous sont donnés ce trimestre : la marche internationale « La Plappevilloise », le Marché de potiers et la Fête au village. Autant d'occasions de nous retrouver !

Je vous souhaite, et en particulier aux plus jeunes, une bonne fin d'année scolaire.

Bien cordialement

Daniel DeFaux

Sommaire

Le mot du maire	3
Dossier : Le champ de tir	4
Informations municipales	8
Délibérations	8
Urbanisme	10
Travaux	11
Animations culturelles	12
Finances	13
Environnement	14
Personnel communal	15
Vie scolaire, périscolaire et associative	16
Etat civil	16
Informations scolaires	18
Ecole maternelle	18
Ça s'est passé au village	19
Une nouvelle année sous le signe de l'optimisme	19
Saint-Vincent	19
Visite sénatoriale à Plappeville	19
Projecteur sur ...	20
Un livre signé Philippe Olland	20
Informations associatives	21
Familles Rurales	21
UNC	21
Souvenir Français	22
Echange Local Plappevillois	23
Ordre des Vignerons	24
Association des Parents d'Elèves	25
Association Plappeville Loisirs	26
Dam's Paradize	27
Les Amis du Vieux Plappeville	28
FC Lorry - Plappeville	29
FCPE	29
Informations pratiques	30
Vivre ensemble	30
À votre service	31
Agenda	32

DOSSIER : IL ÉTAIT UNE FOIS LE « CHAMP DE TIR »



Dossier

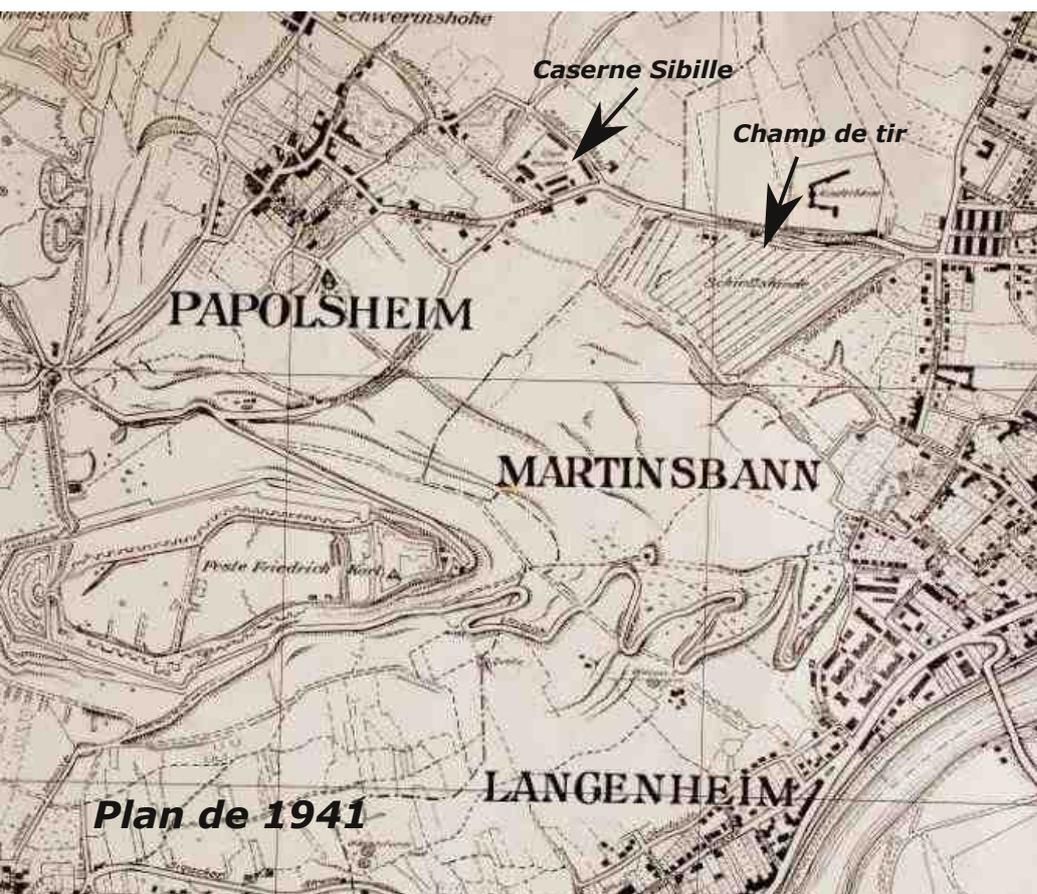
Il était une fois le « Champ de tir »



Qui peut imaginer ce qu'il se passait derrière le grand mur qui longe la montée vers Plappeville et protège les résidences « Forêt Saint-Martin » et « Le bois de Chanteraine ». Les quelques éléments qui suivent permettront peut-être de se faire une idée.

PETIT RAPPEL HISTORIQUE

La guerre franco-prussienne, déclenchée le 18 juillet 1870, allait mettre fin au Second Empire. Le 28 octobre, la capitulation de Metz est signée. Bazaine, installé avec son Etat Major au château Lasalle, quitte le Ban-Saint-Martin. Le traité de Francfort (10 mai 1871) détache de la France la plus grande partie de la Moselle afin de l'annexer à l'Empire allemand. Metz devient la plus importante garnison de l'Empire Allemand, voire du monde, et va vivre une véritable mutation. Près d'un habitant sur cinq est soldat et les bâtiments militaires occupent un quart de la ville qui a le statut de première place fortifiée du Reich.



Bibliothèques-Médiathèques de Metz
Département Patrimoine



LES BESOINS DE L'ARMÉE



cette installation. Clos de murs, ce champ de tir était composé d'une douzaine de travées séparées par de hautes buttes de terre, chacune de ces travées permettant d'accueillir deux à trois tireurs ; ce fut un chantier colossal pour cette époque. En dédommagement de la location des herbages sur les terrains expropriés que percevait la commune du Ban-Saint-Martin, l'Etat lui accorda, en 1879, une indemnité de 900 marks.

UN TERRAIN AU SERVICE DES CASERNES ENVIRONNANTES

Terminé en 1887, ce champ de tir dit de Plappeville, « Papolshheim », servait à l'entraînement de la garnison de Metz. Il était fréquenté quotidiennement notamment par les soldats des casernes Desvallières de Devant-lès-Ponts (1880), Roques de Longeville et Sibille de Plappeville. Au début des années 1900, sur un espace disponible aux abords immédiats de Plappeville, la caserne Sibille avait été construite afin de loger les 9^e et 10^e Compagnies du 5^e Régiment d'Infanterie de Lorraine. En 1933, cette caserne, propriété de la ville de Metz, fut mise à la

Metz, ne disposant pas d'espace suffisant pour recevoir toutes les installations militaires, établit au Ban-Saint-Martin (Martinsbann) trois importantes casernes.

Vers 1875, la construction d'un champ de tir sur la partie Ouest du Ban-Saint-Martin commence, occupé aujourd'hui par les deux lotissements. Une vingtaine d'hectares, voués auparavant à la viticulture, avait été expropriée afin de permettre





disposition de l'abbé Victor Schmitt par Paul Vautrin, maire de Metz à l'époque. Et la caserne Sibille devint un centre de post cure (Centre ALPHA aujourd'hui). M. Strohmman est nommé gardien du champ de tir.

LES ALLEMANDS QUITTENT LE SITE

Après environ un demi-siècle d'annexion, l'armistice est signé le 11 novembre 1918. La Moselle est rendue à la France. Ban-Saint-Martin reste une ville de garnison ; le champ de tir est conservé. L'autorité militaire autorise la « Société de tir et de préparation militaire » à utiliser son stand, permettant aussi à des civils de s'entraîner au tir à la carabine et au fusil. Les séances ont lieu les dimanches d'août et de septembre et quelques jeudis après-midi. Il restera opérationnel jusqu'au début des années 50 et tombera peu à peu à l'abandon. Les enfants en firent leur terrain de jeux, ce que n'appréciaient pas toujours les militaires.

Certains garnements de l'époque s'en souviennent : « Nous étions attirés par ce merveilleux terrain de jeux, zone strictement interdite. Pour nous faire déguerpir, nous étions accueillis par des salves de balles de sel tirées par des soldats en manœuvre. Nous nous sauvions, touchés par de subites brûlures aux fesses et aux jambes. Nous rentrions avec des culottes trouées et des impacts de sang. Nous n'osions en dire la provenance mais, nos parents avaient du mal à croire à nos explications, chute de vélo, bagarre... »

À cette époque, le long du sentier séparant les deux communes (actuellement Chemin entre Deux Bans) existait un bâtiment où Maria et Pierre-Jacob Mertz élevaient des cochons, 2 ou 3 vaches, des poules... De 1946 à 1986, la famille Javaux occupa la maison du gardien.





L'HISTOIRE RÉCENTE

En 1976, après des tractations menées par la municipalité du Ban-Saint-Martin avec les autorités militaires, celle-ci obtient la cession du champ de tir, délaissé par l'armée. Sur les quarante-deux hectares, situés entre l'avenue Poinsignon et la route de Plappeville, cinq hectares de la partie nord sont utilisés pour y installer 70 pavillons réservés au personnel militaire. Cet espace urbanisé fut dénommé « Résidence Forêt-Saint-Martin » en souvenir de l'Abbaye Saint-Martin établie en 607 aux pieds du Mont Saint-Quentin. Elle disparut lors du siège de Metz en 1552. Plus récemment, les 120 logements de la Résidence « le Bois de Chanteraine » ont été édifiés sur le terrain qui restait, laissant, pour seuls témoins du champ de tir, l'ancienne maison du gardien et le mur longeant la montée vers Plappeville.



Article rédigé par Yvette Illy,
Présidente honoraire
des « Amis du Vieux Plappeville »



Délibérations

Conseil municipal du 13 décembre 2016

EMBAUCHE D'AGENTS EN CONTRAT UNIQUE D'INSERTION

Pour faire face à l'absence éventuelle, pour cause de maladie, de certains de nos agents, et par conséquent, au surcroît de travail des autres agents, le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé d'embaucher des agents en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE). Ces agents effectueront 20h par semaine et leur salaire sera indexé sur le SMIC. Une aide financière de l'Etat est attachée à ces contrats à un taux variant selon la situation des agents. Cette délibération est prise pour la durée du mandat.

LES AUTRES DÉCISIONS :

- À l'unanimité :
 - Renouvellement de la convention intercommunale de coordination de police municipale
 - Suppression de deux postes d'agent technique de 2^{ème} classe suite au changement de grades des agents qui les occupaient
 - Fixation des tarifs de locations et de prestations de services qui subissent une hausse moyenne de 1,8%
 - Attribution d'une subvention de 125 € à l'Atelier des Arts en dédommagement des frais d'achat de matériel pour l'activité « Poterie » encadrée par l'association dans le cadre des TAP et des animations estivales.

- Par 17 voix pour et 2 abstentions :
 - Autorisation donnée au maire de signer une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi du marché de maintenance des équipements et installations de chauffage, installations eau chaude sanitaire et climatique
 - Approbation de la modification statutaire de Metz Métropole rendue obligatoire par la loi NOTRe

(prise de nouvelles compétences dont la compétence Tourisme).



- Par 18 voix pour et 1 abstention :
 - Autorisation donnée au maire de signer une convention avec Metz Métropole pour la fourniture de services informatiques
 - Maintien du régime indemnitaire actuel pour les agents jusqu'à la mise en place du RIFSEEP (Régime indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel).

Conseil municipal du 17 janvier 2017

DEMANDE D'OCTROI DU FONDS DE CONCOURS DE METZ MÉTROPOLE

Afin de favoriser les investissements de ses communes membres, Metz Métropole a mis en place un fonds de concours permettant à chaque commune de pouvoir bénéficier d'une aide financière maximale de 100 000 € sur la durée d'un mandat pour soutenir un ou plusieurs projets. Par 15 voix pour et 4 abstentions le conseil a donc décidé de solliciter Metz Métropole pour la réalisation de la pelouse synthétique du terrain de football ainsi que pour la rénovation de son éclairage à hauteur de 97 700 €, le reste à charge pour les 2 communes (Lorry et Plappeville) étant de 97 700 € sur un coût total de 479 250 € HT.

LES AUTRES DÉCISIONS :

- À l'unanimité :
 - Résiliation du marché « Sols souples » signé avec l'entreprise S2B pour travaux à effectuer dans la structure multi accueil et, pour la remplacer, signature d'un marché avec l'entreprise Debra, qui avait soumis une proposition lors de l'appel d'offres lancé le 26 février 2016



- Avis favorable sur le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de Metz Métropole qui :

* fixe les modalités de la prise en charge intercommunale partielle du coût de tenue de l'état civil suite à l'implantation de 2 nouveaux établissements hospitaliers sur le territoire de Metz Métropole (Mercy et Lauvallières)

* établit à 1 072 € les charges transférées par la commune dans le cadre de la prise de compétence « Tourisme »

- Mise en place d'un régime d'astreintes hivernales pour les agents techniques titulaires de permis de

conduire PL

- Signature d'une convention avec Metz Métropole pour la fourniture de sel de déneigement

- Adhésion au Conseil National des Villes et Villages Fleuris pour un coût de 200 € par an

- Autorisation de procéder à un échange d'emplacements de stationnement avec un particulier dans le parking souterrain situé à côté de la mairie

- Autorisation donnée au maire d'honorer les factures, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif dans la limite de 42 235 €.

Conseil municipal du 16 février 2017

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION : APPROUVÉS À L'UNANIMITÉ

Reflète de la gestion financière de la commune, le compte administratif de l'exercice 2016 est en parfaite concordance avec le compte de gestion de la commune géré par les services de la trésorerie de Montigny-lès-Metz. À la clôture, le compte fait apparaître un déficit d'investissement de 322 421,98 € et un excédent de fonctionnement de 490 807,19 € soit un résultat excédentaire pour l'année de 168 385,21 €.

LES AUTRES DÉCISIONS :

• À l'unanimité :

- Affectation du résultat de l'exercice 2016 : 172 058,61 € à la section d'investissement et 318 748,58 € à la section de fonctionnement

- Opposition au transfert de la compétence « PLU » à Metz Métropole au 27 mars 2017

- Acquisition d'une bande de terrain de 19 ca au prix de 218,20 € / m² pour élargissement de la rue de la Momène

- Dénomination « rue du Pâquis » de la nouvelle rue reliant la rue Général de Gaulle à la rue du Breuil



- Prise en charge des déplacements des élèves dans le cadre des activités pédagogiques organisées par les enseignants à hauteur de 1 700 € (1 500 € en 2016) pour l'école élémentaire et 1 200 € (1 000 € en 2016) pour l'école maternelle

- Modification du tableau des effectifs pour prendre en compte la nouvelle appellation des grades conformément aux décrets portant réforme du statut des fonctionnaires territoriaux

- Attribution des subventions aux associations (voir p.16)

- Cession d'un délaissé de voirie, rue des Mirabelles / Chemin Entre Deux Bans, à un riverain au prix de 50 € / m².

• Par 14 voix pour et 4 abstentions :

- Attribution du marché de travaux pour la réalisation de la pelouse synthétique du terrain de football à l'entreprise Jean Lefèbre pour un montant de 397 216,24 € TTC

- Appel au CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) de la Moselle pour étude de l'aménagement d'une salle contiguë à la salle polyvalente, du réagencement des annexes de la salle polyvalente (cuisine, wc ...), et de la réalisation de l'isolation thermique de la salle.



Urbanisme

Espace Petite Enfance : ouverture en vue

Les travaux de construction de la structure multi-accueil rebaptisée Espace Petite Enfance « Gribouille » sont entrés dans leur phase finale. Une pré-visite a eu lieu le 22 février avec la PMI (service de protection maternelle infantile du conseil départemental) et la réception des travaux est intervenue le 24 février assortie de quelques réserves, concernant notamment les aménagements extérieurs qui seront achevés dès que la météo sera propice.

Une journée portes ouvertes avec les élus et la



population a été programmée le 18 mars.

L'emménagement est prévu pour la première semaine des vacances de Pâques (du 10 au 13 avril). L'ouverture officielle de la nouvelle structure aux enfants est prévue le mardi 18 avril.

Actualités urbanisme

MODIFICATION DU PLU

L'enquête publique préalable à la modification du PLU a eu lieu du 9 janvier au 8 février derniers. Le commissaire enquêteur, lors de ses 3 permanences en mairie, a reçu une quinzaine de personnes. Il doit rendre son avis aux termes d'un rapport d'ici 2 mois et la commune aura ensuite à délibérer au vu des conclusions de ce rapport.

OPÉRATION D'URBANISME DU VIEUX PUITS

L'étude d'impact qui analyse les incidences sur l'environnement de l'opération de 40 logements en cours d'étude par la commune a été rendue début mars. Cette étude analyse les impacts du projet dans différents domaines tels que la faune, la flore, l'hydrogéologie, l'écoulement des eaux, la circulation et propose des mesures visant à limiter les incidences du projet dans ces différents domaines. Après validation par la commission d'urbanisme, elle sera soumise à l'approbation de la Direction Régionale de l'Environnement, de

l'Aménagement et du Logement puis mise à disposition du public. Cette étude sera ensuite intégrée dans le dossier d'enquête publique prévue pour l'automne prochain.

Les négociations pour l'acquisition des terrains ont été engagées par l'EPFL (Etablissement Public Foncier de la Lorraine) auprès des différents propriétaires concernés.

LE RÉAMÉNAGEMENT DU STADE ENTRE DANS SA PHASE OPÉRATIONNELLE

Dans le cadre de l'opération de réaménagement de la pelouse du stade municipal, l'abattage des peupliers situés côté rue Jean Bauchez a été confié à l'entreprise In Arboris. La chute des feuilles en automne devenait en effet incompatible avec la transformation de la pelouse en gazon synthétique.

Lors de la réunion d'un dernier conseil municipal, les travaux de réaménagement de la pelouse ont été attribués au groupement d'entreprises Jean Lefebvre/Polytan. Ces travaux démarreront courant mai pour une durée d'environ 4 mois.



Travaux

Economies d'énergie oblige...



En octobre 2016, la commune a signé, avec la société Idex, un contrat d'entretien, de suivi et d'amélioration des équipements thermiques. Afin de réaliser des économies d'énergie, les chaudières de plus de 15 années ont été remplacées par des

générateurs gaz à condensation à haut rendement et la production d'eau chaude sanitaire à la maternelle est produite par un accumulateur thermodynamique.

Sécurité d'abord !

Dans le cadre du plan Vigipirate, afin d'améliorer la sortie des élèves en cas d'évacuation, quatre serrures anti-panique ont été installées à l'école élémentaire et trois serrures à la maternelle et restaurant scolaire. Ces travaux ont

été confiés à l'entreprise De Masi. Et, pour permettre le confinement en cas d'attaque terroriste, des serrures supplémentaires manoeuvrables uniquement de l'intérieur des salles de classe ont été installées.



En Bref

Permis de construire

40 bis, rue du Général Brion

Déclarations préalables

5, rue de Lavaux

4, rue de Tignomont

7, rue des Carrières

7, rue Jean Bauchez

6, rue Derrière l'Hâte

36, rue du Général Brion

10, rue de la Momène

47, rue du Général de Gaulle

20, rue de la Saussaie

13, rue des Prés Saint-Jacques

8, rue Derrière l'Hâte

9, rue de la Saussaie

1, Place de la Fontaine au Cresson

3, rue de la Croix d'Orée

3, rue des Prés Saint-Jacques

Construction d'une maison d'habitation

Mise en sécurité des garde-corps existants

Remplacement porte d'entrée

Réfection de toiture

Remplacement porte de garage

Réalisation d'une piscine

Création d'une terrasse surélevée

Extension d'une maison d'habitation

Remplacement de planchers intérieurs

Réalisation d'une piscine

Extension d'habitation

Réalisation d'une piscine

Réfection de toiture

Réalisation d'une clôture

Réalisation d'une clôture et d'un portail

Installation de panneaux photovoltaïques





Animations culturelles

La nouvelle année commence...

dans la bonne humeur

Une fois encore le concert offert par la municipalité à l'occasion de la nouvelle année a attiré un très grand nombre de Plappevillois, à la salle polyvalente que les agents communaux avaient particulièrement bien décorée. Après avoir fait un très rapide bilan des douze derniers mois, Daniel Defaux, maire, a fait part des projets de la commune pour 2017 et présenté à tous les Plappevillois ses meilleurs vœux empreints d'enthousiasme et d'optimisme. Il a ensuite accueilli la quarantaine de musiciens de la Société de musique de Pagny-sur-Moselle placée sous la direction de Stéphane Jérôme. Par ses nombreux applaudissements, le public a montré qu'il avait été conquis par la jeunesse et la spontanéité des musiciens, le

répertoire varié allant du classique à la musique de film en passant par le jazz. La maîtrise du chef et son humour ont apporté ce petit « plus » qui a fait de ce concert un moment particulièrement convivial.



Rires et friandises

La municipalité, fidèle à son habitude, avait convié, juste avant Noël, tous les enfants à un spectacle spécialement conçu pour eux. Cette année, c'est Pizzicato, le clown-photographe de la compagnie « À suivre », qui a été impressionné de se retrouver devant un public aussi enthousiaste ! Il faut dire que le tourbillon de numéros

spectaculaires qu'il a offert aux enfants avait de quoi provoquer leurs cris de joie, de peur parfois, et beaucoup de rires. Il n'a pas non plus laissé indifférents les adultes qui se sont laissés prendre par l'ambiance. Tout le monde avait presque oublié que l'évènement de l'après-midi était la venue du Père Noël ! Mais, en entrant dans la salle, chargé de friandises, il a, lui aussi, eu un beau succès ! Et pour que tout soit parfait, la commission « Animations culturelles » a invité au goûter tous les participants qui n'ont pas résisté aux gâteaux, fruits, bonbons, chocolats et boissons.





Le festival « Musiques sur les Côtes » se prépare

Dernièrement, tous les organisateurs du festival se sont réunis à la mairie de Lessy dont c'était le tour de les accueillir. Cette année le festival, qui se déroulera sur quatre jours, est placé sous le thème de la voix. Il débutera le 12 octobre à Lorry-lès-Metz et se poursuivra les 13 et 14 à Lessy et Scy-Chazelles. Le concert de clôture aura lieu le dimanche 15, à 17h en l'église de Plappeville.



Rendez-vous donc en octobre pour ces 4 soirées musicales !

En Bref

Cartes d'identité : attention, ça change !

À partir du 27 mars, la mairie ne sera plus en mesure de délivrer les cartes d'identité. Pour des raisons de sécurisation des cartes, seules les communes dotées du matériel nécessaire à l'enregistrement des passeports biométriques et de l'application TES (Titres Electroniques Sécurisés) seront habilitées à les enregistrer. En Moselle, sur 727 communes, seules 27 sont équipées. Pour Plappeville, les communes habilitées les plus proches sont Metz, Montigny-lès-Metz et Woippy.

Finances

Compte administratif et compte de gestion 2016

Le conseil municipal a approuvé le compte administratif 2016 de la commune qui concorde en tous points avec le compte de gestion 2016 établi par la trésorerie de Montigny-lès-Metz en charge de nos finances.

Ce compte administratif, bilan de toutes les recettes et dépenses de l'année précédente, fait apparaître un excédent global de fonctionnement de 490 807,19 € et un déficit global d'investissement de 172 058,61 €. Le

résultat global est donc excédentaire de 318 748,58 €.

Une partie de l'excédent de fonctionnement couvrira le déficit d'investissement (172 058,61 €) le reste (318 748,58 €) sera reporté sur le budget primitif de 2017.





Environnement

Elagage

L'hiver est la saison favorable à l'élagage des arbres. Nos agents ont ainsi procédé à l'élagage de tous les tilleuls rue du Général de Gaulle et à l'abattage de quelques arbres dans le village qui présentaient un danger tant pour les piétons que pour les automobilistes.



Rue du Pâquis

C'est le nom qui a été choisi pour désigner la rue créée dernièrement pour desservir le nouvel Espace Petite Enfance. Dans notre dernier numéro de « Vivre à Plappeville », nous avons lancé un appel à proposition pour la dénomination de cette rue. Une douzaine de propositions nous sont parvenues dont celle que le conseil municipal a retenue, à l'unanimité.

Le pâquis est un terme ancien qui signifie « pâturage ». Ce terme était surtout utilisé dans l'est de la France. En 1906, Maurice Barrès écrivait : « ... le soir tombe sur les pâquis où la Moselle bruit et glisse paisiblement... »

Ce nom rappellera qu'à l'époque où les religieuses possédaient et géraient le Foyer Saint-Michel (actuellement mairie et résidence d'Arros), tout le terrain délimité par la rue du Breuil, la rue du Général de Gaulle et le sentier du Corchu faisait

partie de leur propriété. Elles y faisaient paître leurs vaches qu'elles élevaient pour le lait que les orphelins consommaient.



Ce numéro de « Vivre à Plappeville » a été tiré à 1000 exemplaires

Directeur de publication : Daniel Defaux

Comité de rédaction : Christian Royer, Jérôme Gaire, Cathie Pont, Joëlle Bauchez

Ont également contribué : François Hurson, Isabelle Stutzmann, Nicole Mager, Pierre Blandin,

Jean-Marc Lallemand, Joëlle Royer, les écoles, les associations

Composition et mise en page : Cathie Pont & Jérôme Gaire

Imprimerie : REPROGRAPHIC

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement



Personnel communal

Greffée et... en pleine forme !

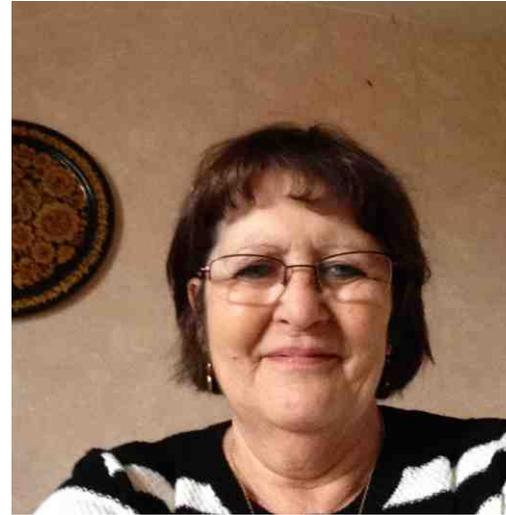
Arrivée au secrétariat de notre mairie en septembre 1984, Maryse Bertona avait fini par faire partie de ces personnes que tout le monde connaît. De santé fragile, du fait d'une maladie pulmonaire et d'un emphysème génétique, son état s'est peu à peu dégradé à partir de 2012. Cependant, Maryse Bertona avait continué à assurer ses fonctions avant de se voir obligée d'être placée en congé de longue maladie. En mars 2013, elle doit être hospitalisée d'urgence pour une surinfection et sort un mois après avec de l'oxygène indispensable à sa survie. En dépit de ce handicap, il y a l'espoir de bénéficier d'une greffe des 2 poumons.

Après 3 ans d'attente, la bonne nouvelle est enfin tombée, le 16 juillet 2016 à 5h30 du matin très exactement : des greffons sont disponibles ! C'est le départ euphorique pour l'hôpital de Strasbourg.

Hélas, la joie est vite retombée : les greffons ne sont pas en bon état ! C'est le retour à la maison et le début d'une nouvelle attente, heureusement pas trop longue cette fois, puisque le 7 septembre 2016 à 7 heures, Maryse entre au bloc opératoire. Au

bout de 7 heures, elle en ressort, prête à respirer la vie à pleins poumons. Le 3 novembre, après quelques semaines d'hospitalisation et de convalescence, elle a

regagné son « chez elle », à Giraumont où elle retrouve des habitudes dont la maladie l'avait privée depuis longtemps et le bonheur d'être redevenue une mamie « normale » pour ses petits enfants dont elle adore s'occuper. Grâce à son moral, sa famille, ses amis, la grande famille de la Croix-Rouge de Jarny, dont elle est présidente, qui l'ont soutenue tout au long de ce long parcours, elle remonte la pente petit à petit et surmonte les effets secondaires induits par tout traitement lourd. Nous lui souhaitons de garder moral et force, garants d'un retour à une vie heureuse.



Noël : fête des petits... et des grands

En fin d'année il est de coutume de rassembler personnel, conjoints, enfants et ... retraités pour partager avec les élus un repas très convivial au cours duquel le Père Noël ne manque jamais de venir gâter les plus jeunes invités. Les adultes ne sont pas indifférents à cette visite qu'ils ont souhaité immortaliser en posant avec l'homme en rouge et blanc !





Vie scolaire, périscolaire et associative

Les subventions aux associations

En Bref

Animations estivales

La municipalité proposera, comme chaque année, diverses activités pour les enfants dans le cadre des animations estivales.

Le dossier d'inscription sera disponible en mairie fin mai-début juin. N'hésitez pas à consulter le site internet de la commune www.plappeville.fr pour en connaître les modalités.



A fin de favoriser le tissu associatif communal, la mairie subventionne les associations participant à l'animation du village, en fonction de leurs besoins :

Association Plappeville Loisirs :	2 000 € + 100 €	Union Nationale des Anciens Combattants :	300 € + 100 €
Chorale Sainte-Brigide :	250 € + 100 €	Ordre des Vignerons :	450 € + 170 €
FC Lorry-Plappeville :	2 500 €	Souvenir Français :	300 € + 100 €
Association des Parents d'Elèves :	900 €	Les Amis du Vieux Plappeville :	600 €
Atelier des Arts :	300 € + 50 €	Echange Local Plappevillois :	200 €

Etat Civil

4 mars

Luigi Faccaro
et Virginie Gobert



Mariages

4 octobre

Jean Schneider

6 janvier

Raymonde Massinet
(née Houpert)



Décès

20 janvier

Louis Dibon

28 janvier

Simone Gisquet (née François)



Les TAP, c'est le top !

Convaincus, dès le départ, que les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) pouvaient être un « plus » pour nos élèves, les élus et en particulier la commission scolaire ainsi que le personnel d'encadrement se sont lancés dans l'opération avec beaucoup d'enthousiasme. Aujourd'hui, le résultat est au rendez-vous, puisque tous les jours, ce sont entre 90 et 100 enfants qui y participent. La soirée « portes ouvertes », souhaitée et organisée par les animatrices, a permis aux parents d'apprécier, au travers d'exposition d'objets, de danses, de chants ou de saynètes, le travail réalisé par leurs enfants au cours de ces séances.





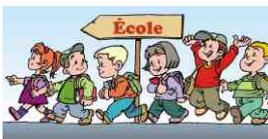
En Bref

Inscription à l'école Maternelle

Modalités d'inscription à l'école maternelle « Les Séquoias » des enfants domiciliés à Plappeville et nés en 2014, pour la rentrée 2017 :

- se rendre à la mairie pour l'inscription administrative
- prendre rendez-vous avec la directrice de l'école pour une inscription définitive qui aura lieu les jeudis 4, 11 et 18 mai ou les vendredis 5 et 19 mai, de 16h30 à 18h.

tél : 03 87 32 24 61



Ecole maternelle

Fin de trimestre festive à l'école maternelle

VISITE DU SAINT NICOLAS...

Le 7 décembre, les élèves de l'école maternelle les Séquoias ont reçu Saint Nicolas et le Père Fouettard en compagnie de leurs camarades du CP. Après avoir chanté pour le patron des

écoliers, ils ont pu lui donner les jolis dessins réalisés à son image et recevoir ensuite, de ses mains, un paquet de friandises. Cette manifestation était organisée, comme tous les ans, par l'APE.



... ET DU PÈRE NOËL

Le Père Noël est également passé quelques jours plus tard à l'école maternelle, mais cette fois, fidèle à sa légendaire discrétion, les élèves n'ont

pu le voir. Avec un peu d'avance sur la date, il a déposé au pied du sapin deux magnifiques vélos. Les enfants ont ensuite partagé un goûter au son des traditionnels chants de Noël.



Une nouvelle année, sous le signe de l'optimisme

Chaque année, chacun à son tour, il appartient à un maire-adjoint, d'organiser la cérémonie des vœux. Pour 2017, c'est à Isabelle Stutzmann, responsable des animations culturelles, qu'incombait ce rôle. Après avoir présenté le bilan des douze derniers mois, elle a présenté, au nom du conseil municipal, ses vœux au maire et à l'assistance, parmi laquelle on comptait de nombreux représentants de communes voisines ainsi que Marie-Louise Kuntz, conseillère départementale et régionale. Dans sa réponse, le maire, en annonçant le programme de l'année à venir, s'est montré particulièrement optimiste en soulignant la vitalité de la commune

tant sur le plan des manifestations que des investissements. Deux moments forts marqueront cette année 2017 : l'ouverture de l'Espace Petite Enfance (à côté de la salle polyvalente) au printemps et, à l'automne, la remise des clés du terrain de football intercommunal, entièrement rénové, au FC Lorry-Plappeville.

Entre temps, la commune mettra en œuvre le projet d'aménagement du « Vieux Puits », vital pour enrayer la baisse de la population et de conclure : « Il faut que notre village continue à vivre ! ».



Saint-Vincent

C'est une des traditions que l'Ordre des Vignerons tient absolument à perpétuer : la fête de Saint-Vincent ! Avant le banquet et les intronisations, c'est dès le matin que la manifestation a commencé, avec le rassemblement des vignerons et des confréries amies à la salle polyvalente pour le départ, en cortège et en musique, vers la mairie. Sur le parvis, le grand maître de l'Ordre a présenté les participants au maire, aux élus et aux personnalités invitées. Avant de se remettre en route pour l'église, chacun était

attendu au salon d'honneur pour déguster brioches, tartes au sucre, café... et vin blanc de Plappeville. Ce fut l'occasion pour le maire de rappeler tout le mérite de l'Ordre et de son président, Denis Beltzung, de maintenir, coûte que coûte, cette manifestation et de travailler à faire vivre la vigne qui, il fut un temps, était la principale source de revenus des Plappevillois.

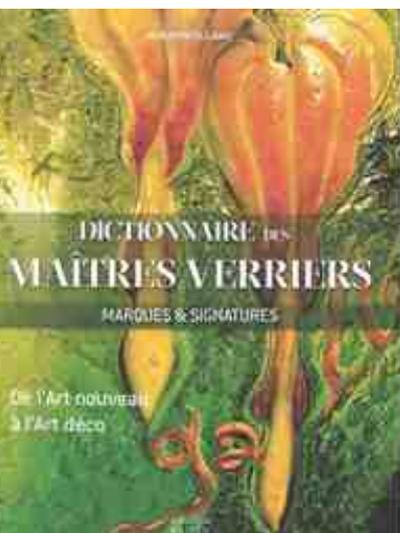


Visite sénatoriale à Plappeville !

Dans son planning de visites des communes de Moselle, Jean-Louis Masson, sénateur, avait prévu une rencontre avec les élus de Plappeville. Une dizaine d'entre eux a répondu à son invitation. Au cours de la discussion, il a été beaucoup question de l'intercommunalité et du devenir, à moyen terme, des communes.



Un livre signé Philippe Olland



Philippe Olland, plappevillois, président de l'association qui gère le musée « Emaux et Verres d'Art », propose aux admirateurs des œuvres de verre le Dictionnaire des Maîtres Verriers. Fruit de ses recherches, ce dictionnaire répertorie, de manière encyclopédique, tous les

artistes verriers et les manufactures de la période allant de l'Art nouveau à l'Art déco en France. Il présente un recensement quasi exhaustif des

marques et des signatures employées dans la verrerie. À travers l'histoire des manufactures et les parcours individuels des artistes, toute l'histoire de la création verrière est abordée dans cet ouvrage : les courants, les décors et les techniques de fabrication. Avec cent quinze biographies d'artistes et de verreries, un répertoire de deux mille signatures et marques et près de mille reproductions d'œuvres, ce dictionnaire apporte un éclairage original et nouveau sur l'histoire de la verrerie.

Un atelier verrier oublié

Si Emile Gallé, Daum, Lalique... sont connus dans le domaine de la création verrière, nombreux sont les créateurs plus ou moins tombés dans l'oubli. Ainsi la Verrerie d'Art de Metz, méconnue aujourd'hui, a pourtant eu son heure de gloire. En effet, entre 1925 et 1935, elle a produit une gamme variée de verreries artistiques telles que plats, flacons, vases ... réalisés en verre clair, fumé ou de couleur. Décorées dans le style Art déco, elles sont toutes signées Véramé.

La verrerie messine produisait également des créations plus élaborées, comme des vases ou des lampes de table en verre à plusieurs couches colorées, gravés de motifs naturalistes, floraux ou paysagés, dans l'esprit de la production de l'école de Nancy.

Cette entreprise était située à Metz mais les archives locales ne donnent aucune information sur son adresse précise. L'annuaire de la Moselle, qui



recense les verreries existantes en 1926 à Metz, fait état d'une maison Henry-Bloch, fondée en 1879, spécialisée dans la vente en gros de verreries, cristaux, faïences et porcelaines, disposant d'ateliers de décors, et installée dans de vastes locaux au 5 rue Lafayette à Metz. La façade de cet atelier donnant sur la rue perpendiculaire, au 6 rue Sébastien Leclerc, porte toujours inscrit dans la pierre le nom du fondateur : Henry Bloch. Ce bâtiment semble être le seul, dans la liste des verreries messines, qui pourrait avoir été occupé par la Verrerie d'Art de Metz.

*Musée : Émaux et Verres d'Art
27, rue du Général Franiatte
57950 Montigny-les-Metz
Tel : 03 87 66 93 63*

www.musee-emauxverres.com

Ouvert du 1^{er} avril au 30 octobre 2017

Familles Rurales

Rencontres parents

Depuis 2015, l'Association Familles Rurales de Plappeville propose, 3 à 4 fois dans l'année, des Rencontres Parents, au sein de la micro-crèche. Ces rencontres, gratuites, sont l'occasion d'échanger sur des thèmes concernant la petite enfance.

Autour d'un thé, d'un café, chacun peut venir avec ses questions, ses doutes mais aussi ses « trucs et astuces » à partager pour un accompagnement bienveillant de la croissance de son (ses) enfant(s).

Chantal Zaouter, responsable de la micro-crèche, accueille les parents en toute convivialité et instaure un climat bienveillant et respectueux pour que la parole de chacun soit exprimée et entendue.

Être parent d'un enfant de moins de 4 ans est le seul critère à respecter pour participer à ces rendez-vous.



LES PROCHAINES DATES :

- mercredi 29 mars 2017, 20h15-22h, à la micro-crèche Gribouille, 1 ruelle Saint-Michel à Plappeville.
- lundi 22 mai 2017, 20h15-22h, à l'Espace Petite Enfance Gribouille, rue du Pâquis à Plappeville.
- lundi 16 octobre 2017, 20h15-22h, à l'Espace Petite Enfance Gribouille, rue du Pâquis à Plappeville.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez appeler le 03 87 17 31 06.

UNC

Assemblée générale

Présidé par Edouard Pont, l'assemblée générale de l'UNC s'est tenue le lundi 16 janvier, en présence de Christian Royer, remplaçant le maire excusé, de Joseph Sauer président fédéral Moselle et de Jean Charles Barrois secrétaire fédéral Moselle.

Le président est revenu sur la sortie au fort de Queuleu que l'association a offert aux élèves de la classe de CM2, et a confirmé son souhait de voir reconduite cette sortie en 2017, vers un autre fort, encore à définir. Il souhaite au travers de ces événements tisser des liens plus forts avec les élèves, et ainsi continuer la collaboration avec

l'école élémentaire pour l'organisation des manifestations patriotiques des 8 mai et 11 novembre, suite au succès rencontré par l'expo photo « Verdun 1916-2016 ».





Souvenir Français

Assemblée générale

En présence de notre maire, Daniel Defaux, d'Edouard Pont, président de l'UNC et de Christian Evesque, délégué général adjoint du Souvenir Français, une vingtaine de personnes est venue assister, le 17 février dernier, à l'assemblée générale du Souvenir Français de Plappeville.

En levée de rideau, le président, Christian Creimpet, a retracé l'Histoire de la création du Souvenir Français autour d'un diaporama très apprécié du public. Après avoir rappelé les valeurs qui avaient présidé à la naissance du Souvenir Français, il a regretté que, bien que toujours d'actualité, elles ne soient plus perçues comme telles par nos concitoyens.

Il a invité les membres présents à se mobiliser pour que nos cérémonies patriotiques redeviennent le lieu de manifestation du patriotisme de tous les citoyens soucieux de préserver nos valeurs démocratiques.

Dans un autre domaine, il a rappelé que, pour des raisons d'organisation interne au Souvenir Français, il est important que les dons et cotisations nous

parviennent avant le 15 mai, de façon à nous permettre de faire établir les attestations fiscales, éditées à l'échelon parisien, et qui seront transmises à leurs bénéficiaires, en temps utile.



Plappeville en fête

Les associations et la municipalité vous attendent nombreux à la **Fête au village**, les **22, 23, 24, et 25 juin** prochain. Concerts, théâtre, pique-nique, vide-greniers, animations, envol de montgolfières, feu de Saint-Jean... vous seront proposés dans une ambiance des plus conviviales.

RÉSERVATION VIDE-GRENIERS :

Anne 07 70 70 58 68

Richard 06 62 67 82 05

Echange Local Plappevillois

Des produits ménagers



... fait maison !

En Bref

Le jeudi 1^{er} décembre 2016, notre association a accueilli un atelier de fabrication de produits ménagers au salon d'honneur. Une quinzaine de personnes se sont retrouvées autour de Muriel Gilson, venue animer l'atelier à l'initiative de Metz Métropole.

Après un tour de table pour connaître les motivations et pratiques de chacun, puis une présentation des ingrédients et des produits à réaliser, les participants sont passés à la pratique ! Ainsi une crème à récurer à base de bicarbonate de soude et un produit multi-usages à base de vinaigre blanc et d'huiles essentielles ont été réalisés. Chacun était venu avec ses contenants de récupération (bocaux, pots en verre...), et a pu repartir avec ses produits afin de les tester !

Notre assemblée générale s'est déroulée le 8 février dernier, le compte-rendu et le diaporama sont disponibles sur notre site : elp.plappeville.seliweb.net.



62 petites annonces d'offres et demandes sont parues en 2016, 23 transactions ont été réalisées, surtout dans le domaine du jardinage.

Quelques exemples de demandes :

- préparations culinaires, recettes, cours de cuisine vietnamienne ou chinoise, prêt de plancha, fontaine à chocolat...
- soutien scolaire ponctuel (maths, compta, anglais de collège) ou aide à la généalogie
- disques vinyles à donner
- initiation au tricot, aide à la couture, accompagnement à la broderie...
- don de bulbes, conseils en taille, surplus de fruits ou légumes, prêt d'un élagueur électrique...
- aide administrative pour la rédaction de courriers ou autres écrits
- prêt de Karcher, établi Black et Decker
- conseils en décoration
- covoiturage
- matériel pour bébé en dépannage...

En quelques clics : mise en contact direct entre les intéressés et négociation de la transaction en valeur virtuelle « plapp ».

N'oubliez pas nos « ELP Café » à la salle Vianson, un samedi par trimestre, de 10 à 12h, autour d'une collation pour l'échange de BD, romans, livres de cuisine, histoire... Vous pouvez apporter quelques ouvrages à donner et récupérer celui ou ceux qui vous intéressent. Nous ne manquerons pas de répondre à toutes vos interrogations sur le fonctionnement du site et des pratiques.

Enquête INSEE

L'INSEE réalise une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité qui s'est déroulée en mars et se poursuivra en juin, septembre et décembre. Un enquêteur interrogera par téléphone ou par visite certains administrés qui auront été prévenus individuellement par courrier et informés du nom de l'enquêteur. Merci de lui réserver un bon accueil.





Ordre des Vignerons de Plappeville

Fête de la Saint-Vincent

Le 22 janvier dernier, comme tous les ans, l'Ordre des Vignerons de Plappeville a perpétué la tradition d'honorer le saint patron des vignerons : saint Vincent.

Il a toujours été fêté à Plappeville, certes de façons différentes, au travers des siècles. D'abord au sein de l'abbaye de Saint-Vincent, qui possédait une métairie de vignes du 11^{ème} siècle jusqu'en 1744, puis par les vignerons de l'époque et enfin depuis 1975 par l'Ordre des Vignerons.

Les festivités ont commencé à la mairie.



Puis, en fanfare, le cortège s'est rendu à l'église magnifiquement décorée pour l'occasion. Après avoir rendu hommage à saint Vincent, le cortège s'est rendu à la salle polyvalente pour rejoindre l'ensemble des convives pour un sympathique repas dansant.

Cette année, le traiteur Brosius a servi un excellent repas, accompagné musicalement par l'orchestre Free'son.

Bien sûr, les vignerons étaient fiers de proposer leurs vins blanc et rouge de Plappeville, fruits de leur travail régulier de la vigne à la cave.



Au cours de l'après-midi, dix personnes parmi les participants et les confréries présentes ont été intronisées comme vigneron d'honneur.

Il a également été évoqué le jumelage œono-gastronomique entre le vin de Plappeville et la truffe de Lorraine, célébré en novembre dernier à Vaucouleurs dans la Meuse.

Jean-Pierre Roussel, représentant de la fédération régionale des confréries du Grand Est a décerné la médaille de la fédération à Ernest Borckholtz, porte bannière de l'ordre.

Enfin, François Lavernhe, régulièrement présent lors des travaux à la vigne et à la cave, a été intégré comme vigneron apprenti au sein de l'ordre.

D'ores et déjà, nous donnons rendez-vous à tous les Plappevillois, le 21 janvier 2018, pour venir participer à cette sympathique fête traditionnelle.





Association des Parents d'Élèves

Saint Nicolas pour tous ...et Chorale de Noël à l'élémentaire

Majestueux, tout d'or vêtu, le Saint Nicolas, toujours accompagné par son noir et ébouriffé comparse le Père Fouettard, a distribué aux enfants (tous sages bien entendu) un sachet de friandises confectionné et offert par l'APE. Les grands de l'école élémentaire n'ont pas été oubliés : ils ont aussi tous reçu une figurine en chocolat à dévorer sans modération !



de fin d'année et l'arrivée toujours très attendue des vacances, Mme Vagnier (CE2) a dirigé tous les élèves de l'école élémentaire, qui ont interprété plusieurs chants de Noël traditionnels et contemporains, le vendredi 16 décembre après-midi. À l'issue de ce petit concert, l'APE a offert à chaque enfant une part de gâteau et organisé un buffet dont les recettes sont destinées à financer des projets d'école.



C'est presque devenu une tradition aussi, appréciée par les enfants et les parents. Pour célébrer les fêtes

Une star pour le Carnaval

Bravo ! Le concours « Deviens la star du Carnaval » pour la photo de l'affiche du Carnaval a été gagné par Antonin. Le choix a été difficile parmi la vingtaine de photos proposées. Un grand merci à tous les participants pour leur sourire, leur inventivité et leur enthousiasme.



À noter dans les agendas !

1^{ER} VIDE-DRESSING À PLAPPEVILLE

Sur le même principe que la bourse aux jouets organisée en novembre, une bourse aux vêtements, pour acheter et / ou vendre des articles hommes-femmes-enfants en bon état, aura lieu le **dimanche 23 avril** à la salle polyvalente de 10h30 à 16h00, ouverte à tous. Cabines d'essayage, vente

de boissons et petite restauration sont prévues. Les recettes viendront financer des projets d'école.

Contact :

Anne Mailhan présidente 2016-2017

tél : 06 62 71 12 90

Mail : ape.plappeville@gmail.com

www.apeplappeville.com



Association Plappeville Loisirs

La chorale « Coup de Chœur »

En Bref

Bonne nouvelle pour les internautes !

Dans le cadre de son projet de permettre à toutes les communes membres d'accéder au haut débit, Metz Métropole a confié à Orange le déploiement de la fibre optique sur tout son territoire. Pour Plappeville, les travaux auront lieu en 2018. Alors, encore un peu de patience...



Depuis plus d'un an, la chorale « Coup de Chœur » enchaîne les représentations. Récemment à Clouange, elle a repris son spectacle intitulé « De l'opérette à la comédie musicale, une histoire de chœur », déjà présenté à Plappeville en novembre 2015. Les clouangeois ont été conquis, tant par la qualité de la prestation que par la joie communicative des chanteurs accompagnés par Claire et Anthony Schaff, respectivement au piano et à la batterie. Fin 2016, la chorale a participé, en collaboration avec le Grand Chœur de l'EMARI (Ecole de Musique Agréée de Metz), à 3 représentations de « La Messe pour la Paix » de Karl Jenkins.

Ces moments forts de partage ont créé, au sein du groupe, une ambiance chaleureuse et amicale. Et c'est avec un immense plaisir que les choristes se retrouvent, tous les jeudis soirs, dans une salle du bâtiment Victor Robert, pour partager leur passion commune : le chant.

La chorale « Coup de Chœur » existe depuis 1998. Elle compte aujourd'hui une soixantaine de choristes issus de

Plappeville et de ses alentours. Agnès Hoefler, chef de chœur, a rejoint le groupe en 2009. Elle dirige également le Grand Chœur de l'EMARI et le chœur de femme Cantare.

LES PROCHAINS CONCERTS : « Voyage, amours et p'tites chansons » :

- samedi 20 mai à Pournoy-la-Chétive
- dimanche 21 mai à Basse-Ham.

« Messe pour la Paix » de Karl Jenkins :

- jeudi 25 mai, à 15h, au théâtre de Thionville, avec l'orchestre philharmonique de Thionville dirigé par Jean Remy.

Et sans oublier le concert qui ouvrira les festivités de la fête au village, le jeudi 22 juin à 20h30 à l'église Sainte-Brigide.

Vous pouvez suivre la chorale sur le net, soit depuis leur nouveau site internet :

www.coupdechoeur-plappeville.com,

soit à partir de leur page Facebook :

[https://www.facebook.com/](https://www.facebook.com/CoupdechoeurPlappeville/)

[CoupdechoeurPlappeville/](https://www.facebook.com/CoupdechoeurPlappeville/).



Dam's Paradize



www.dams-paradize.fr

« Dam's paradize » : une association pour la maladie de Charcot

La SLA, Sclérose Latérale Amyotrophique, aussi appelée maladie de Charcot, est liée à une dégénérescence progressive de certaines cellules nerveuses qui se traduit par une perte des mouvements musculaires volontaires et de la coordination. Avec le temps, les muscles s'affaiblissent et l'individu se retrouve peu à peu paralysé. Sa cause est, à ce jour, inconnue et on ne dispose pas de traitement pour la guérir ou bloquer son évolution. Les patients atteints de SLA doivent faire face à cette lacune de la science, mais aussi à la méconnaissance de ce type de maladie et de ses conséquences. D'où l'importance d'encourager la recherche et d'attirer l'attention du public sur cette maladie. L'association Dam's Paradize (au 18 rue de la Croix d'Orée à Plappeville) a été créée en 2010 autour de Damien Gauvillé, né le 26 mai 1971, atteint de SLA. Elle cherche à faire connaître à un

plus large public cette maladie méconnue, rapidement et lourdement invalidante, et à récolter des fonds pour la recherche.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site www.dams-paradize.fr.



26^{ème} Marche Populaire Internationale du Saint-Quentin à Plappeville

« LA PLAPPEVILLOISE » Dimanche 30 avril 2017

L'Association organise sous l'égide de la FFSP (Fédération Française des Sports Populaires) sa 26^{ème} marche découverte du Mont Saint-Quentin, « LA PLAPPEVILLOISE ».

3 parcours de 10, 15 et 20 km vous seront proposés.

Des collations seront mises à disposition aux points de contrôle.

À la salle polyvalente, vous aurez la possibilité de vous restaurer tout au long de la journée, dans une ambiance chaleureuse et musicale.

Nous espérons vous croiser en nombre au détour de l'un de nos chemins balisés afin que cette journée soit une réussite, ce qui comblerait tous les bénévoles qui sont déjà mobilisés pour l'organisation.

**ALORS, PENSEZ À RÉSERVER, DÈS À PRÉSENT, VOTRE DIMANCHE
30 AVRIL POUR LE PASSER EN NOTRE COMPAGNIE.
À BIENTÔT**



Amis du Vieux Plappeville

Emmurements et murets en pierres sèches



Le flanc est de notre village regorge de multiples particularités naturelles et ouvrages offrant un accès pédestre au Fort de Plappeville, site qui mérite le détour, réelle richesse de notre patrimoine.



Lors de la construction du Fort Plappeville en 1868, appelé à l'époque « Fort Alvensleten », sur l'immense plateau calcaire qui surplombe le côté est au-dessus de Tignomont et Lorry-lès-Metz, la construction d'un emmurement aux endroits à forte déclivité a été nécessaire, empilement de pierres sèches respectant la pente. De plus, un réseau de sentiers d'accès,

interrompu séquentiellement par des escaliers, facilitait l'accès au fort par le lieu dit de la « Taye aux vaches », offrant divers points de vue sur Plappeville et Metz.

Cet endroit, calme et paisible, sentant bon la terre,

vous offre une vue d'ensemble sur le contrefort des ouvrages militaires. Pour les initiés, ce lieu-dit recèle également, selon la saison, de nombreuses variétés floristiques, mousses, fougères, lichens...

Après la traversée de la partie boisée, il faut contourner les murets de pierres sèches pour arriver dans la zone où, autrefois, les habitants du village cultivaient vergers, vignes, fraises, framboisiers, groseillers, potagers...

Cet endroit, à fort dénivelé, très riche en habitats naturels, concentration floristique et faunistique très dense, était nommé initialement « Tigni-Mons » (Mont des Charpentes) pour le bois fourni à la construction de la ville de Metz.

Toutes ces richesses de notre patrimoine feront l'objet d'une prochaine sortie découverte.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Salon d'honneur de la mairie

Vendredi 21 avril

20h Assemblée Générale

présentation officielle du Guide « **Rues et Chemins de Plappeville** »

Projection audiovisuelle présentée par Jean Louis Ligiardi

Ouverture de l'exposition

« **Promenons-nous au travers des Rues et Chemins de notre Village** »

Samedi 22 avril

à partir de 10h, exposition

« **Promenons-nous au travers des Rues et Chemins de notre Village** »

17h Conférence présentée par Yvette Illy, présidente d'honneur de l'association,

« **Plappeville au fil des siècles** »



FC Lorry-Plappeville

Évènement inoubliable pour les U11 !

Pour la 1^{ère} fois, une équipe du FC Lorry Plappeville a eu l'honneur d'être invitée à fouler la pelouse du stade St Symphorien ... devant plus de 16 000 spectateurs ! En effet, à l'occasion du match Metz-Rennes, ils n'étaient pas peu fiers les joueurs de l'équipe des U11 d'entrer sur le terrain en tenant la main d'un pro de ligue 1 ! L'évènement n'a duré que quelques minutes mais ils ne sont pas prêts de l'oublier !



FCPE

Les fêtes de Pâques sont l'occasion de déguster et d'offrir des chocolats

À cette occasion, la FCPE de Plappeville (Fédération de Conseils de Parents d'Élèves) a organisé une vente de chocolats à prix préférentiels.

Parmi les chocolats que vous allez déguster, certains sont issus de l'Agriculture Biologique qui privilégie des procédés non polluants, respectueux de l'écosystème et de l'environnement. Tous les bénéfices (de l'ordre de 25%) de cette vente seront

reversés intégralement aux écoles de Plappeville (élémentaire et maternelle) pour financer leur projet d'école.





Vivre ensemble

Toute vie en collectivité a ses contraintes. Afin de maintenir des relations de bon voisinage et de contribuer à un environnement agréable, il paraît utile de rappeler quelques consignes.

PROPRETÉ DU VILLAGE

Pour maintenir un cadre de vie agréable, un arrêté municipal demande aux propriétaires ou locataires de balayer le trottoir ou la partie de domaine public longeant ou bordant leur propriété.



FEUX DE JARDINS



L'arrêté pris le 9 mars 2005 qui visait à autoriser les feux de jardins sous certaines conditions a été abrogé et remplacé par le nouvel arrêté du 17 avril 2014 qui interdit tous les feux de jardin.

DÉJECTIONS CANINES

Les chiens, c'est compréhensible, ont besoin de satisfaire leurs besoins naturels mais, merci de faire en sorte que nos ruelles, nos trottoirs et nos espaces publics restent propres, en particulier aux endroits où les enfants ont l'habitude de passer ou de venir jouer. Des sacs spéciaux gratuits sont à votre disposition à plusieurs endroits du village ou à la mairie. Un arrêté municipal fait obligation au maître de ramasser les déjections de son animal préféré et fixe à 35 € l'amende en cas de non-respect.



NUISANCES SONORES

Afin de permettre à tous de profiter au mieux de notre temps de loisirs, un arrêté municipal, en complément d'une circulaire ministérielle, interdit l'utilisation des machines à moteur telles que tondeuses, motoculteurs, tronçonneuses, etc... les dimanches et jours fériés. Pensez à vos voisins pour qui ces jours-là sont des jours de repos où l'on aspire à la quiétude !



PROPRETÉ AUTOUR DES CUBIVERRES

Des conteneurs disposés à plusieurs endroits du village sont destinés à recevoir verre et papier. N'y déposez pas de sacs poubelles car les éboueurs ne les ramassent pas. Un arrêté municipal interdit ces dépôts et sanctionne d'une amende de 75 € les contrevenants.



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte des ordures ménagères ayant lieu le mardi, la présentation des conteneurs sur la voie publique doit s'effectuer le lundi après 19h ou le mardi matin avant la collecte. Ils doivent être retirés le plus tôt possible après la collecte, au plus tard le mercredi. En aucun cas ils ne peuvent rester à demeure sur le domaine public. Le non-respect de ces règles entraînera une amende de 35 €.





Pratique

À votre service

Horaires d'ouverture de la mairie

La mairie est ouverte du lundi au mercredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h, le jeudi et le vendredi de 8h à 12h et le samedi de 10h à 12h.

Attention, la mairie sera fermée les samedis 25 mars, 15 et 29 avril, 27 mai, 3 et 24 juin, et le vendredi 26 mai.



14 rue Paul Ferry
57 050 Plappeville
Tél : 03.87.30.40.75
Courriel : accueil@plappeville.fr
<http://www.plappeville.fr>

PROCHAINE REVUE

Le prochain « Vivre à Plappeville » sortira en juin 2017.

Les articles et les photos que vous souhaitez faire paraître devront parvenir en mairie (revue@plappeville.fr) pour le **27 mai au plus tard**.

Collecte des ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères (bac noir) a lieu le mardi matin.

La collecte sélective (bac jaune) a également lieu le mardi matin.

Merci de sortir les bacs la veille après 19h ou le matin même, et de les rentrer le plus rapidement possible.

Déchetterie

Rue de la Houblonnière - Metz Nord

Horaires d'ouverture :

lundi et jeudi de 14h à 18h30

mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h30 à 18h30

dimanche de 9h30 à 12h30

La déchetterie est fermée les jours fériés.

Recensement militaire

Tous les Français sont tenus de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et les 3 mois suivants.

Aussi, les jeunes (garçons et filles) nés entre janvier et mars 2001 sont priés de se présenter en mairie munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille de leur parents. Les jeunes gens nés en avril, mai et juin 2001 devront se présenter en mairie après leur date anniversaire.

En Bref

Conteneurs

Des conteneurs à verre et à papier sont à votre disposition à la salle polyvalente, au stade et à proximité du réservoir au Haut de Woicon.

Des « cubi vêtements » sont également installés place Thiam et à proximité du réservoir au Haut de Woicon.

Ramassage des objets encombrants

Il vous faut appeler Metz Métropole qui vous indiquera le jour de ramassage qui s'effectue au « coup par coup ».
Tél : 03 87 39 32 71 du lundi au vendredi de 8h à 12h.

Avril 2017

1 *Salon d'honneur*
Exposition « Objectifs en balade »

Municipalité

4 *Mairie*
Conseil municipal

21-22 *Salon d'honneur*
**Exposition « Rues et chemins
de notre village »**

Amis du Vieux Plappeville

23 *Bureaux de vote*
Présidentielle - 1^{er} tour

23 *Salle polyvalente*
Vide dressing

Association des Parents d'Élèves

30 *Salle polyvalente*
Marche « La Plappeilloise »

Association Plappeville Loisirs



Mai 2017

7 *Bureaux de vote*
Présidentielle - 2^{ème} tour

8 *Monument aux Morts*
Commémoration Armistice

UNC Plappeville

16 *Mairie*
Conseil municipal

20-21 *Parvis de la mairie*
Marché de Potiers

Municipalité

31 **Course ELA**

École élémentaire « Les Venelles »

Juin 2017

10-11 *Salle polyvalente*
Trail du Saint-Quentin

A2M

11 et 18 *Bureaux de vote*
Législatives - 1^{er} et 2^{ème} tour

19 *École élémentaire « Les Venelles »*
Mini JO

École élémentaire « Les Venelles »

22-23-24-25 *Salle polyvalente*
Fête au Village

Interassociation

27 *Mairie*
Conseil municipal

Juillet 2017

1 *Salle polyvalente*
Fête de l'école maternelle

École maternelle « Les Séquoïas »

à partir du 10 **Animations estivales**

Municipalité